

**DÉLIBÉRATION N° 2025-022 DU SYNDICAT MIXTE
"Centre Jean-Henri FABRE de SAINT-LÉONS en Lévezou"**

Délibération prise en séance du 18 DECEMBRE 2025 à 11H00

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 décembre à 11 H 00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte « Centre Jean-Henri FABRE de SAINT-LÉONS » en Lévezou à l'Hôtel du Département salle AUBRAC, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CALMELLY, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents : M. Jean-Luc CALMELLY, M. Serge GELY, M. Jean-Michel ARNAL, M. Régis NESPOULOUS

Etaient absents et représentés : M. Arnaud VIALA, Mme Emilie SAULES LE BARS, M. Claude ASSIER, Mme Kateline DURAND

Etaient absents : M. Alexis CANITROT, Mme Nadine FRAYSSE, M. Christophe LABORIE, M. Yves REGOURD

Secrétaire de séance : M. Jean-Michel ARNAL

Objet : Débat sur les Orientations Budgétaires 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que les rapports présentés au Comité syndical du 18 décembre 2025 ont été adressés à ses membres le 12 décembre 2025 ;

Vu le Rapport d'Orientations Budgétaires 2026 ci-annexé ;

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- PREND ACTE de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2026 qui a eu lieu sur la base du Rapport d'Orientations Budgétaires 2026 ci-annexé.

Le Président du Syndicat Mixte

M. Jean-Luc CALMELLY

Acte dématérialisé

Sens des votes : Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

- **Nombre de membres en exercice** : 12
- **Nombre de membres présents** : 4
- **Nombre de suffrages exprimés** : 8

SYNDICAT MIXTE CENTRE JEAN-HENRI FABRE DE SAINT-LÉONS EN LÉVÉZOU

Comité Syndical
Réunion du 18 décembre 2025
Rapport n°3

Objet : Débat sur les Orientations Budgétaires 2026

Dans les deux mois précédent le vote du budget primitif, le Conseil Syndical débat des orientations budgétaires.

Le Débat d’Orientations Budgétaires doit permettre de définir les grands choix budgétaires pour l’année 2026.

L’activité du Syndicat Mixte se développe exclusivement à travers l’exploitation du centre MICROPOLIS, dont notre comité syndical a décidé en 2024 d’en confier à nouveau la gestion à la SAEML Cité des insectes pour une durée de 15 ans.

La convention de délégation de service public a permis à la SAEML de disposer d’un accord de principe sur son projet de développement, très majoritairement assis sur la capacité contributive du Syndicat Mixte à financer des investissements estimés à environ 7 Millions d’euros hors taxe sur les 15 ans.

Dans la continuité de ce qui a été présenté pour l’exercice 2025, première année d’investissements, il est présenté au comité les investissements identifiés pour l’exercice 2026.

Ces investissements qui s’élèveraient à plus d’un million d’euros pour l’exercice 2026, seraient centrés autour :

- De travaux et d’investissements de remise à niveau (Portes automatiques, Chauffage, travaux suite à éboulement vide sanitaire) ;
- Poursuite des études et travaux de scénographie intérieure et extérieure
- Aménagement parking perméable, ombrières photovoltaïques sur le parking, installation de bornes de recharges, remise en fonctionnement de la cuve de récupération des eaux de pluies, remplacement éclairage cheminement piéton.

Sur le fonctionnement, le Département a une nouvelle fois témoigné de son engagement sans faille au Syndicat Mixte en acceptant de maintenir la contribution annuelle à 620 000 euros pour cette nouvelle année.

Les charges générales resteront stables.

Le Syndicat Mixte ne dispose d’aucun personnel propre et fonctionne grâce à la mutualisation de personnels avec le Département de l’AVEYRON, sur les aspects techniques, juridiques, administratifs et financiers.

En complémentarité, le Syndicat Mixte fait appel aux conseils d'Aveyron Ingénierie afin de bénéficier d'un accompagnement pour la bonne exécution des différents projets.

Il n'a aucun emprunt en cours.

Je vous demande de prendre acte du débat portant sur la présentation du présent rapport d'orientations budgétaires.

Le Président du Syndicat mixte

Jean-Luc CALMELLY